



# VILLE DE BEAUSOLEIL

**Cindy GENOVESE**

*Adjointe déléguée à l'Environnement - Mobilités -  
Espaces Verts - Aménagements Paysagers et Urbains*

Beausoleil, le 5 octobre 2021

Mail in english :  
Posto in italiano :  
Correio em portugues :



## **Objet : Gestion des déchets et lutte contre les incivilités**

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Beausoleil s'engage dans une démarche d'amélioration du cadre de vie en matière de gestion des déchets et de lutte contre les incivilités.

Un état des lieux de la Commune en collaboration avec la CARF met en exergue une situation préoccupante en matière de dépôts sauvages en tout genre (débordements des bacs, amoncellements de sacs-poubelle aux abords des conteneurs, déchets encombrants), ce qui nous amène à faire un **rappel de la réglementation afférente à la gestion et l'évacuation de vos déchets.**

Nous vous transmettons une affiche qui résume cette réglementation ainsi que le QR code ci-contre qui vous mènera au guide du tri édité par la CARF.



Dans le cas où vous occuperiez des fonctions de président(e) du conseil syndical de votre immeuble, je vous serais reconnaissante de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat du Service Qualité de Vie/Développement Durable au 04.92.01.02.04 afin que nous puissions vous rencontrer pour définir ensemble les modalités d'affichage dans le hall de votre immeuble des informations en matière de collectes (ordures ménagères, tri sélectif et encombrants).

**En aucun cas, vos déchets quels qu'ils soient ne devront être déposés sur le domaine public de façon anarchique, ni au sol, ni aux abords des points d'apports volontaires.**

La Ville de Beausoleil met tous les moyens en œuvre pour faire respecter cette réglementation. C'est dans ce cadre que des opérations de surveillance de la voie publique sont effectuées par la Police Municipale. Les dépôts sauvages constatés font l'objet d'une enquête pour identification en vue de verbaliser le ou les auteurs, comme le prévoit le Code Pénal, par une **amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.**

Soyez assurés de la détermination de la Commune de mener à bien cette action, dont la réussite revêt, sans aucun doute, un intérêt commun puisqu'il s'inscrit dans une volonté d'améliorer votre cadre de vie mais également de valoriser votre patrimoine.

Enfin, persuadée que vous pouvez également être force de proposition, la Commune souhaite vous inviter à participer à une convention citoyenne sur ce sujet. Vous trouverez ci-après, le formulaire de candidature que vous pourrez remplir et envoyer en ligne ou bien le déposer en mairie.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma parfaite considération.

# Déchets des habitants

## Ordures ménagères

### Bacs d'ordures ménagères

Soit dans l'immeuble  
Soit en point d'apport volontaire à proximité



### Colonnes enterrées



## Tri sélectif

### Emballages en verre



Collectés les jeudis

### Autres Emballages + Papiers



Collectés les mardis et jeudis

## Encombrants ( tout ce qui ne rentre pas dans les bacs )

Prendre RDV 48h avant



**Allo encombrants**

Appeler  
**GRATUITEMENT**  
le **0 800 080 350**

Dépôt-relais de Beausoleil

*Bretelle de l'autoroute*

*Du lundi au samedi  
matin sauf le jeudi  
après-midi  
de 9h à 12h et de 14h  
à 17h30*



Sortie des bacs entre 17h et 18h / Rentrée des bacs à 9h au plus tard

## CONVENTION CITOYENNE PROPRETÉ

Les mardis 9, 16, 23, 30 novembre et le mardi 7 décembre de 18h à 19h30

### FICHE DE CANDIDATURE

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de mesures visant à améliorer la propreté de la ville, voici la fiche de candidature à compléter et à déposer en mairie ou à compléter et envoyer en ligne grâce à ce QRcode avant le 31 octobre.



Durant cette convention, vous aurez la possibilité d'échanger avec les acteurs en charge de la propreté de la ville : le service Qualité de vie et Développement Durable de la Commune, la police municipale ainsi que la CARF

Il est nécessaire de vous demander certaines informations afin de disposer d'un panel représentatif de la population. Cependant, conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », la Ville de Beausoleil s'engage à utiliser ces données uniquement dans le cadre de l'analyse des candidatures pour cette convention citoyenne. A l'issue de celle-ci, l'ensemble des coordonnées seront effacées.

1. J'accepte que mes données soient utilisées uniquement dans le cadre de la convention citoyenne sur la propreté	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
2. Je suis disponible les mardis 9, 16, 23, 30 novembre et le mardi 7 décembre de 18h à 19h30	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Je ne sais pas
3. Mes coordonnées sont	Numéro de téléphone :..... Adresse :..... Mail :.....
4. Mon habitation se trouve dans le quartier...	<input type="checkbox"/> Des Moneghetti <input type="checkbox"/> Du centre-ville <input type="checkbox"/> Du Ténao inférieur <input type="checkbox"/> Du Ténao supérieur <input type="checkbox"/> De la Moyenne Corniche <input type="checkbox"/> Au-dessus de la Moyenne Corniche <input type="checkbox"/> Autre :.....
5. Mon âge	<input type="checkbox"/> Entre 18 et 30 ans <input type="checkbox"/> Entre 31 et 50 ans <input type="checkbox"/> Entre 51 et 65 ans <input type="checkbox"/> Plus de 66 ans
6. Mon foyer est composé	<input type="checkbox"/> Une personne seule <input type="checkbox"/> Un couple <input type="checkbox"/> Une famille de 1 ou 2 enfants <input type="checkbox"/> Une famille de 3 enfants ou plus
7. Je suis	<input type="checkbox"/> Un homme <input type="checkbox"/> Une femme

Merci d'accepter de donner de votre temps pour l'amélioration du cadre de vie de la Ville de Beausoleil. Suite à votre candidature, vous serez informé(e) ultérieurement si celle-ci a été retenue.

Mail dédié : [conventioncitoyenne@villedebeausoleil.fr](mailto:conventioncitoyenne@villedebeausoleil.fr)